

Mémoire déposé au BAPE Dans le cadre des consultations sur le projet Rabaska

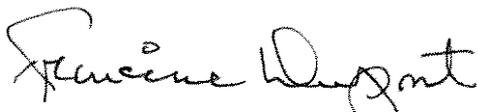
Contrairement au dépôt du projet de port méthanier présenté à la population de Beaumont en 2004, le promoteur a réajusté son tir en le présentant à nouveau aux citoyens de Lévis. Le refus de la part des résidents de Beaumont lors d'un référendum (72 % contre le projet) leur a permis de mieux présenter leur projet aux citoyens de Lévis en utilisant des experts dans tous les domaines .Avec des moyens financiers considérables le promoteur a utilisé des plans de communications exceptionnels pour ainsi mieux vendre leur projet à la population .

Mais nous, les résidents de Beaumont ou Lévis touchés directement par l'installation d'un port méthanier n'acceptons pas ce projet pour plusieurs raisons :

- . pollution visuelle et auditive permanente
- . retombées économiques minimales
- . craintes liées à la sécurité
- . La population touchée directement par le projet (Beaumont,Lévis et l'île d'Orléans) ne veut pas de ce port méthanier
- . Destruction de certaines espèces végétales en situation précaire
- . Destruction du paysage
- . Risque d'affecter à tout jamais la vocation récréo-touristique de la région
- . Inquiétude pour le maintien du sentier de ski de fond actuel reliant Ville Guay à celui de Beaumont

En vertu de tous ces éléments et de plusieurs autres énoncés lors des audiences publiques, je demande le rejet du projet Rabaska et ce, peu importe l'importance des modifications apportées.

Par :



12 janvier 2007